



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMST 2024-07-32

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Aménagement intérieur local commercial Rue Mercerie –
Lot n°1 : Doublage – Cloisons – Faux plafond – Menuiserie Intérieure
Lot n°2 : Electricité – Chauffage
Lot n°3 : Plomberie – Climatisation – Ventilation
Lot n°4 : Revêtements de sol – Carrelage
Lot n°5 : Peintures

Attribution du marché

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

A la suite d'un Marché à **Procédure Adaptée** pour l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue **Mercerie – Lot n°1 : Doublage – Cloisons – Faux plafond – Menuiserie Intérieure** ce marché a été attribué à la société **SARL BARBIERI** dont le siège se situe **38 ROUTE DE LA LUYE 05000 GAP** pour un montant de **16 558,34 € H.T.**

A la suite d'un Marché à **Procédure Adaptée** pour l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue **Mercerie – Lot n°2 : Electricité - Chauffage** ce marché a été attribué à la société **Caparros Électricité** dont le siège se situe **Z.A. le Mardaric BP 27 - 04310 Peyruis** pour un montant de **6 300,00 € H.T.**

A la suite d'un Marché à **Procédure Adaptée** pour l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue **Mercerie – Lot n°3 : Plomberie – Climatisation – Ventilation** ce marché a été attribué à la société **ALPES REFRIGERATION** dont le siège se situe **Parc Activités - 04190 LES MEES** pour un montant de **10 902,97 € H.T.**

A la suite d'un Marché à **Procédure Adaptée** pour l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue **Mercerie – Lot n°4 : Revêtements de sol – Carrelage** ce marché a été attribué à la société **GNL Giraud Négoce Location** dont le siège se situe **Grande rue 05230 Chorges** pour un montant de **7 669,05 € H.T.**

A la suite d'un Marché à **Procédure Adaptée** pour l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue **Mercerie – Lot n°5 : Peintures** ce marché a été attribué à la société **SARL SPINELLI BATIMENT** dont le siège se situe **9 RUE DE LA BOISIERE 05000 GAP** pour un montant de **3 363,25 € H.T.**

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de signer le marché concernant l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue Mercerie – Lot n°1 : Doublage – Cloisons – Faux plafond – Menuiserie Intérieure ce marché a été attribué à la société SARL BARBIERI pour un montant de 16 558,34 € H.T.

ARTICLE 2 : de signer le marché concernant l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue Mercerie – Lot n°2 : Electricité – Chauffage ce marché a été attribué à la société Caparros Électricité pour un montant de 6 300,00 € H.T.

ARTICLE 3 : de signer le marché concernant l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue Mercerie – Lot n°3 : Plomberie – Climatisation – Ventilation ce marché a été attribué à la société ALPES REFRIGERATION pour un montant de 10 902,97 € H.T.

ARTICLE 4 : de signer le marché concernant l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue Mercerie – Lot n°4 : Revêtements de sol – Carrelage ce marché a été attribué à la société GNL Giraud Négoce Location pour un montant de 7 669,05 € H.T.

ARTICLE 5 : de signer le marché concernant l'aménagement intérieur d'un local commercial situé rue Mercerie – Lot n°5 : Peintures ce marché a été attribué à la société SARL SPINELLI BATIMENT pour un montant de 3 363,25 € H.T.

ARTICLE 6 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 7 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et aux sociétés SARL BARBIERI, Caparros Électricité, ALPES REFRIGERATION, GNL Giraud Négoce Location et SARL SPINELLI BATIMENT.

Fait à Sisteron, le 13 août 2024

Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel SPAGNOU